

Offre de Chargé(e) d'Affaires MOE en Hydraulique Urbaine CDI, H/F Site de Tain l'Hermitage

RÉALITÉS ENVIRONNEMENT

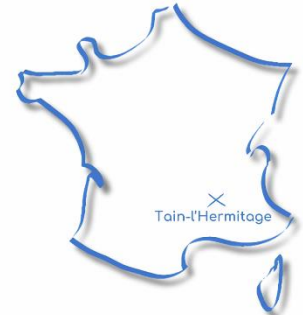
Réalités Environnement est une entreprise jeune et dynamique d'une cinquantaine de salariés. Depuis 2008, nous accompagnons et conseillons plus d'une centaine de collectivités dans la compréhension ou la gestion de leurs services. Nous leur apportons un accompagnement personnalisé dans la gestion de leurs projets liés au domaine de l'eau : eau potable, eaux usées, eaux pluviales, milieux aquatiques, zones humides. SCERCL, Bureau d'Études existant depuis 25 ans, est devenue en 2017 une filiale de Réalités Environnement.

Société : Réalités Environnement

Contrat de travail : CDI

Localisation : TAIN L'HERMITAGE (26), FRANCE

Zone de déplacement : (Drôme Ardèche /Haute-Loire)



DESCRIPTION DU POSTE

Au sein d'une société d'environ 50 personnes, dont 9 salariés à l'agence de Tain l'Hermitage, vous rejoindrez l'équipe de maîtrise d'œuvre. Les dossiers sur lesquels vous serez amené à travailler sont des études techniques de conception, de la phase de faisabilité jusqu'aux dossiers de consultations des entreprises, et la réalisation de travaux en hydraulique urbaine (eaux usées, eaux pluviales, eau potable stations d'épuration, bassins de rétention, bassin d'orage, autosurveillance et diagnostic permanent).

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous participerez principalement à la phase conception (repérage de terrain, CAO sous Autocad / Covadis, cubatures, chiffrage, rédaction de rapports), et à la phase de suivi de chantier.

COMPÉTENCES REQUISES

De formation BAC+2 à BAC+5 dans le domaine de l'eau de préférence, vous disposez d'une première expérience, que ce soit en bureau d'études, en entreprise de travaux ou en collectivité. Vous êtes curieux, vous avez une aptitude à l'organisation et à la rédaction de documents techniques, maîtrisez l'outil informatique et disposez du permis B.

La connaissance d'un logiciel de DAO (Autocad ou équivalent) ou une bonne connaissance des systèmes d'assainissement ou d'eau potable serait un plus.

AVANTAGES

- Chèques vacances.
- Tickets restaurant.
- RTT (12 par an).
- Une organisation du travail modulable : (télétravail jusqu'à 2 jours par semaine et horaires souples).
- Mutuelle intéressante, (prise en charge à 60 % par l'entreprise).
- Primes de résultat.
- Nombreuses formations.
- Plan d'épargne retraite.
- Plan d'épargne d'entreprise.
- Evolution possible.
- Accord d'intéressement.